

Demandes budgétaires et prioritaires 2026-2027

11 décembre 2025

AC PQ
COLLÉGIAL PRIVÉ

Le collégial privé subventionné, partenaire de la réussite du Québec

- Planification stratégique de l'ACPO
- Analyse à jour de l'environnement
- Évaluation des besoins des collèges
- Priorisation des demandes budgétaires

Environnement externe incertain

- Positionnement de notre réseau pour répondre à des projets d'expérimentation
- Environnement démographique en croissance
- Multiples réformes ont un impact sur le recrutement d'étudiants internationaux
- Besoin de libérer l'agilité des CPS des contraintes administratives
- Contexte budgétaire plus difficile pour l'État québécois

Des investissements rentables pour le Québec

Efficiencia du réseau collégial privé subventionné

- L'analyse des données disponibles les plus récentes sur le financement des établissements collégiaux conduit à estimer que les CPS réduisent le montant des dépenses que le trésor québécois alloue à l'enseignement collégial d'un montant annuel allant de 51M\$ à 69M\$
- Amène une contribution aux revenus annuels des Québécois qui peut se chiffrer à plus de 486 M\$, compte tenu de la performance des étudiants : taux d'obtention du diplôme dans un même établissement et dans la durée prescrite supérieur de 19,2 % au privé par rapport aux cégeps
- L'écart net en faveur des CPS a augmenté depuis l'étude de Pierre Fortin et Marc Van Audenrode pour chacune des quatre catégories sus mentionnées à l'exception du taux d'obtention du DEC deux ans après la durée prévue pour la formation préuniversitaire, ce qui se traduit par un accroissement global de cet écart
- Les CPS contribuent à diminuer la sous-scolarisation des garçons sans pour autant diminuer la scolarisation des filles
- En somme, investir au privé subventionné, c'est augmenter la productivité du Québec

Quatre grandes priorités

- Annuler les efforts budgétaires imposés pour l'année 2025-2026
- Favoriser la santé mentale positive et la réussite étudiante
- Créer un environnement propice à l'accroissement des revenus autonomes
- Poursuivre les allègements administratifs et apporter des allègements réglementaires et législatifs

Annuler les efforts budgétaires imposés pour l'année 2025-2026

- À l'instar du réinvestissement de 540M\$ en éducation annoncé en juillet 2025
- Annuler l'effort institutionnel de plus de 9,3M\$ demandé aux collèges privés subventionnés
- Pérenniser certains montants liés notamment au PARES et au PASME
- Réinvestir dans la valeur locative

Annuler les efforts budgétaires imposés pour l'année 2025-2026

- La valeur locative (A 105) est identifiée par l'ACPO comme un dossier prioritaire
- Le déficit de financement de la valeur locative en 2025-2026 est d'environ 24M\$ puisque le MES ne finance qu'environ 17M\$ des 41M\$ des besoins qu'il reconnaît, soit environ 41%
- Le sous financement à long terme amène plusieurs collèges à un point de rupture
- Ces derniers ont eu un impact majeur sur la capacité de certains collèges de poursuivre leurs activités (ex. CNDF et Villa Sainte-Marcelline)

Offrir un environnement d'apprentissage qui stimule la réussite (valeur locative)

Études de O'Sullivan de Québec et O'Sullivan de Montréal.

Démontre un financement de 2 à 4 fois moins élevé que celle calculée par les évaluateurs agréés

Selon ces analyses, le montant l'allocation initiale 2022-2023 selon la valeur actuelle des marchés de Québec et de Montréal devrait se situer entre 25M\$ et 53M\$

Cela nécessiterait donc un réinvestissement entre 13M\$ et 41M\$

Saluons les travaux effectués avec le MES afin d'assurer l'accessibilité aux collègues

Favoriser la santé mentale positive et la réussite étudiante

- En assemblée générale, les membres de l'ACPO ont souligné l'importance de pérenniser les annexes spécifiques reliées au PARES et au PASME au-delà de l'année 2025-2026.
- Transférer le montant de **0,507M\$** de l'annexe spécifique du PARES dans le financement de base
- Maintenir le financement de ces deux plans d'action de manière permanente.
- **Demande de : 0,507 M\$**

Créer un environnement propice à l'accroissement des revenus autonomes

- Les efforts budgétaires demandés aux collèges accentuent la pression sur les services aux étudiants.
- L'ACPO salue l'ouverture du MES à reconnaître à accepter des solutions n'affectant pas le F et le M du (FMVPS) afin de donner une marge de manœuvre aux collèges afin d'indexer leurs frais de scolarité.
- Ainsi, nous proposons de poursuivre dans cette lancée notamment pour les autres types de frais

Poursuivre les allègements administratifs et apporter des allègements réglementaires et législatifs

- Depuis le début des travaux du comité sur les allègements administratifs, les collèges constatent des **accommodements** plus grands de la part de la direction de l'enseignement privé.
- Cependant, les membres du comité conviennent que **plusieurs allègements nécessiteront des modifications réglementaires voir légales.**
- Ainsi, des modifications relatives à la durée des permis et autres **modifications à la LEP** sont envisagées afin de réduire le fardeau administratif des collèges.
- Nous souhaitons poursuivre les travaux de co-construction d'un État plus efficace.

Sommaire des demandes

- Annulation de l'effort budgétaire: 9,3M\$
- PARES: 0,507M\$
- Total: 9,8M\$

